



SE
CONNECTER



CRÉER UN
COMPTE



MAISON DU PORT

Située à proximité du port et composée d'une salle pouvant accueillir 80 personnes, la Maison du Port est idéale pour l'organisation de réunions, d'Assemblées Générales...



Quelle est la composition de la Maison du Port ?

5 salles mutualisées sont à la disposition des associations :

- ▶ La Salle Henri Barré d'une capacité de 80 personnes
- ▶ La salle n°1 d'une capacité de 16 personnes
- ▶ La salle n°2 d'une capacité de 12 personnes
- ▶ La salle n°3 d'une capacité de 16 personnes
- ▶ La salle n°4 d'une capacité de 16 personnes

Qui peut réserver la Maison du Port ?

Uniquement les associations roannaises peuvent réserver cet équipement.

Quels sont les horaires d'ouverture et de fermeture de la Maison du Port ?

La Maison du Port est ouverte du lundi au samedi de 8h à minuit. Le bâtiment est fermé les 24 et 31 décembre, tous les jours fériés et un mois pendant la période estivale.

Quel est le cout de la mise à disposition de cet équipement ?

La mise à disposition de la Maison du Port est gratuite. Le règlement intérieur de la salle est disponible en téléchargement.

Quelle est l'adresse de la Maison du Port ?

La Maison du Port se situe au 2 rue des Charpentiers .

● TÉLÉCHARGER

MAISON DU PORT

► RÈGLEMENT INTÉRIEUR - MAISON DU PORT

SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
BP 90512 - 42328 ROANNE CEDEX

VILLE
PLACE DE
BP 90512 - 4

DU LUNDI AU JEUDI DE 9H À 12H ET DE 13H30 DU LUNDI AU JEUDI

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

✓ Tout accepter

✗ Tout refuser

Personnaliser